

Bures sur Yvette, le 21 octobre 2023

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2023 à 15h

Le 19 octobre à 15h, dans la salle Marcel Pagnol à Bures sur Yvette, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'AVF- BGO.

Gérard Piquard, préside la séance.

Assemblée Générale Ordinaire

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral et d'activités
2. Rapport financier, présentation et arrêté des comptes de l'exercice 2022-2023
3. Rapport du vérificateur aux comptes
4. Présentation du budget prévisionnel 2023-2024
5. Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes
6. Ratification de la cooptation par le C.A de Véronique BUI-VAN comme administratrice
7. Ratification de la cooptation par le C.A de Nicole DEPARDON comme administratrice
8. Désignation de Daniel LABARRE comme administrateur
9. Modification du règlement intérieur concernant la conservation des données des adhérents
10. Vote des résolutions
11. Questions diverses

➤ Première Résolution :

L'AGO après avoir entendu le rapport moral d'activités, le rapport financier et le rapport du vérificateur aux comptes, approuve l'ensemble des rapports et la gestion du CA pour l'exercice 2022/2023.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Deuxième résolution :

L'AGO approuve les comptes annuels 2022/2023

Elle donne quitus aux administrateurs pour leur gestion jusqu'au 31 août 2023.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Troisième résolution :

L'AGO approuve le budget prévisionnel 2023/2024 pour un montant de 14 800 €

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Quatrième résolution :

L'AGO maintient le montant de la cotisation 2024/2025 à 30 € pour une personne et 45€ pour un couple, le demi-tarif à partir du 1er février 2025 pour les nouveaux adhérents.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Cinquième résolution :

Le mandat de M. Alain Buisson, vérificateur aux comptes, est reconduit pour un an jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2023/2024.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Sixième résolution :

L'AGO ratifie la cooptation par le CA de Véronique BUI-VAN comme administratrice pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2023-2024.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Septième résolution :

L'AGO ratifie la cooptation par le CA de Nicole DEPARDON comme administratrice pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2023-2024.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Huitième résolution :

L'AGO désigne Daniel LABARRE comme administrateur pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2023-2024.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Neuvième résolution :

Modification du règlement intérieur (Article 24)

Résolution votée à la majorité et une abstention.

➤ Dixième résolution :

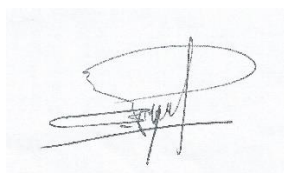
L'AGO confère tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir les formalités légales et de publicité qui seraient nécessaires.

Résolution votée à l'unanimité.

➤ Questions diverses

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale sont discutées.
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16H 30.
En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance.

Gérard Piquard président AVF- BGO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Piquard', written over a horizontal line. The signature is somewhat stylized and includes a large loop at the top.